



# **Data4 à Marcoussis : une coopération locale pionnière**

Le point de vue d'Olivier Thomas,  
Maire de Marcoussis

IA

09/12/2025



## Data4 à Marcoussis : une coopération locale pionnière.

**Le point de vue d'Olivier Thomas, Maire de Marcoussis**

Dans le cadre de notre **“guide du data center durable et acceptable”** à destination des élus, en partenariat avec Ville de Demain (Station F) et France Urbaine, nous étudions le cas du cluster de Data4 à Marcoussis (PAR01).

Après avoir visité le cluster mi-novembre en compagnie de l'équipe de Data4, Choose Paris Region, l'Institut Paris Region et la Région Île-de-France, nous avons échangé avec Olivier Thomas, Maire de Marcoussis. Un éclairage complémentaire d'un élu qui porte un regard pragmatique sur les impacts, l'acceptabilité et l'intégration locale des data centers.

Olivier Thomas a également donné plusieurs conseils pratiques pour les élus, qui figureront dans notre guide du data center durable et acceptable.

Opérateur français, Data4 construit, finance et opère ses data centers. Le modèle des data centers correspond donc à de l'hébergement et de la colocation mutualisée : Data4 fournit l'infrastructure physique (bâtiment, électricité, refroidissement, sécurité), tandis que les entreprises clientes installent et gèrent leurs propres serveurs.

Le site de Marcoussis (PAR01), issu d'une reconversion progressive de l'ancien site Alcatel, est devenu en quelques années l'un des clusters de data centers les plus importants d'Europe. Olivier Thomas, Maire de Marcoussis, présente le projet : son historique, ses impacts, ses succès et les inspirations qui peuvent en ressortir.

## Un site né d'une reconversion industrielle

L'histoire du site commence bien avant l'ère numérique. Pendant des décennies, Marcoussis a accueilli un vaste complexe de recherche et d'innovation d'Alcatel, puis d'Alcatel-Lucent et de Nokia. Lorsque Colony Capital rachète le terrain, l'opérateur identifie très rapidement un atout déterminant : **la présence immédiate du poste électrique le plus puissant d'Île-de-France**, fournissant une énergie exceptionnellement stable, quasiment exempte de microcoupures.

Un critère décisif pour les data centers, qui expliquera la constitution d'un cluster parmi les plus denses d'Europe. Data4, créée à partir de cette première opération immobilière, a progressivement multiplié les bâtiments, parfois en remplaçant des structures obsolètes du site d'origine. Aujourd'hui, le site de Marcoussis représente **23 data centers** qui s'étendent sur 133 hectares de réserves foncières et avec 250 MW de réserves électriques (505 MW sur l'ensemble des 3 sites).

Olivier Thomas n'a pas initié le projet mais l'a accompagné avec une logique de **responsabilité territoriale partagée**. Selon lui, *“on ne peut pas réclamer la souveraineté numérique de la France et vouloir installer les data centers chez les autres.”* Il considère que ces infrastructures nécessaires à la souveraineté numériques doivent faire l'objet d'une responsabilité territoriale partagée, refusant de *“se débarrasser des sujets ennuyeux chez les autres”*.

## Des retombées économiques modestes

Si le site ne présente quasiment pas de nuisance (300 hectares de forêt isolent le site du reste du territoire), Olivier Thomas reconnaît que les retombées économiques locales sont faibles.

Tout d'abord, il affirme que **les data centers créent peu d'emplois directs**. Data4 estime que les sites PAR01 et PAR02 représentent 1 000 emplois, dont 15% d'emplois directs, 44% de prestataires et 41% d'emplois chez les clients (autrement dit, 7 emploi temps plein - EPT - par MW d'IT opérationnel). Cela reste faible au regard de l'énergie et du foncier consommé. A titre de comparaison, Olivier Thomas souligne que ce même site accueillait 4 000 employés dans les années 1960 lorsqu'il était occupé par Alcatel.

Ensuite, il observe que **Data4 n'a pas attiré d'entreprises à proximité**.

Alors que le site est installé sur le plateau de Courtabœuf, qui présente une forte densité d'entreprises, les clients sont majoritairement des entités gouvernementales, des entreprises du CAC40 et quelques entreprises européennes. Les entreprises de Courtabœuf ne représentent finalement qu'une part très minoritaire des clients de Data4. Par ailleurs, les emplois indirects, qui désignent notamment les personnes qui gèrent les données des entreprises, se déplacent régulièrement sur le site mais ce sont généralement des télétravailleurs ; l'entreprise n'a donc pas besoin de se situer juste à côté du site.

Enfin, il soutient que **les data centers sous-taxés**. *“Les retombées fiscales des data centers sont faibles : les premiers sites, dépourvus de modèles de taxation adaptés, ont été assimilés à de simples hangars. À Marcoussis, plus d'un milliard d'euros ont pourtant été investis, mais la fiscalité n'est pas à la hauteur des enjeux ; ces infrastructures restent largement sous-taxées. Il faut engager une véritable réflexion sur leur régime fiscal. Il serait même dans l'intérêt des opérateurs de data centers d'interpeller eux-mêmes Bercy afin de plaider pour une fiscalité plus appropriée. Ce serait un argument structurant auprès des collectivités locales.”*

## Une coopération locale pionnière

Olivier Thomas implique l'opérateur autrement dans l'économie locale : “Avec Data4, j'ai établi une relation basée sur la confiance. J'interagis régulièrement et directement avec le Directeur, ce qui permet de régler les éventuels problèmes très rapidement et de façon responsable.” **Data4 est ainsi connecté au territoire dans une logique de “donnant-donnant”** : par exemple, il travaille avec la Mairie de Marcoussis sur des projets d'efficacité énergétique, mobilité douce ou rénovation du patrimoine. L'opérateur contribue aussi à l'économie locale en s'appuyant sur un réseau de prestataires locaux.

**L'opérateur signe chaque année une charte** avec la Communauté d'Agglomération de Paris-Saclay, définissant des objectifs en matière d'emploi local, d'insertion, d'environnement et de coopération territoriale. Avec la Fondation de l'Université Paris-Saclay, Data4 a développé un programme de recherche visant à utiliser des micro-algues pour capter le CO2 émis par les data centers et explorer des pistes de valorisation énergétique ou environnementale.

Ce projet montre que **l'ancrage territorial peut déboucher sur des solutions innovantes**, originales et adaptées au contexte local.

Data4 n'alimente pas le réseau de chauffage urbain du fait de son éloignement des zones résidentielles ; mais il valorise la chaleur autrement, par la production d'algues. Pour Olivier Thomas, la doctrine nationale en matière de récupération de la chaleur fatale des data centers doit être appliquée avec discernement car connecter le data center au réseau de chauffage urbain n'est pas toujours adapté aux situations locales. *“Mon conseil : envisager d'autres usages de la chaleur fatale. À Marcoussis, un premier test a été mené autour de la production d'algues, mais d'autres pistes pourraient être explorées, comme l'installation de serres agricoles à proximité. Cela suppose toutefois l'implication des parties prenantes, en l'occurrence des agriculteurs”*.



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) est **le lab' de l'attractivité du Grand Paris**, fondé par la CCI Paris Île-de-France, une trentaine de Grand Paris Makers® (entreprises à dimension internationale, fédérations et établissements publics engagés en faveur d'un Grand Paris ambitieux et innovant) et soutenu par la Métropole du Grand Paris.

Son ambition est de **faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions** en anticipant les futurs facteurs d'attractivité des métropoles et en contribuant à les développer sur le territoire dès aujourd'hui en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

Paris-Île de France Capitale Économique assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail portés par des acteurs économiques pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des *learning expeditions*.



Paris-Île de France Capitale Économique

#### Éditeur

Paris-Île de France Capitale Économique  
2 place de la Bourse - 75002 Paris  
[contact@pce-idf.org](mailto:contact@pce-idf.org)

#### Directrice de la publication

Chloë Voisin-Bormuth

#### Rédactrice

Anaïs Jardin

#### Communication

Louise Limare